Département du Morbihan

Commune de La Vraie-Croix

Plan Local d'Urbanisme Révision n°1

Pièce n°5 : Annexes Modification n°1 a) Annexes sanitaires

DOSSIER D'APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du 06/09/07 Le Maire,

U211 - Mars 2005

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Élaboration du POS	Le 10.01.84		Le 14.12.89
Révision n°1 / élaboration du PLU	Le 07.06.01	Le 01.04.04	Le 03.03.05
Modification n°1 / PLU	Le 01.03.07	Le 25.05.07	Le 06.09.07

PAYSAGES DE L'OUEST 33 Bd Einstein 44300 NANTES

tél. : 02 40 76 56 56 fax : 02 40 76 01 23

■ paysages.de.louest@wanadoo.fr

1. Le réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable est géré par le SIAEP de la Presqu'île de Rhuys (11 rue de la Madeleine, 56370 LOCMINE).

2. Le réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement est géré par le SIAEP de la Presqu'île de Rhuys.

Actuellement, le bourg et la zone d'activité de Bel-Air sont desservis par l'assainissement collectif. La station d'épuration fonctionne selon le système des boues activées, sa capacité nominale de traitement est de 17 200 équivalent-habitants.

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée par le cabinet AETEQ et présentée en août 2004. Elle permet de définir par zone la solution technique la mieux adaptée pour le traitement des eaux usées dans les secteurs non couverts par l'assainissement collectif. Le résumé de cette étude accompagné d'un plan fixant les zones d'assainissement collectif et individuel sur la commune est présenté ci-après.

3. L'élimination des déchets ménagers

Un système de containérisation collective est mis en place sur la commune pour les ordures ménagères.

Le ramassage des ordures ménagères une fois par semaine par le SIVOM Vannes-est – Elven. L'enfouissement après traitement des déchets ménagers est assuré par le SYSEM.

Il n'existe pas de déchetterie à La Vraie-Croix, la plus proche est située à Elven.

Il existe cependant une écostation sur la commune qui permet une collecte sélective des verres, des papiers, des plastiques, des piles, des huiles usagées et des déchets verts.